

Informations à retenir :

- Dent creuse : terrain constructible de moins de 60m de façade et 80m dans la centralité. La centralité a été définie dans le PLU comme un périmètre de 800m autour de la mairie.
- Potentialités dans les dents creuses : 1 logement pour 20m.
- Coupure urbaine : terrain non constructible de plus de 60m de façade et 80m dans la centralité.
- Jardins : pas de potentialités comptabilisées mais seront dans la zone constructible.

Légende

Diagnostic foncier

- Exploitations agricoles
- Dent creuse
- Jardin
- Projet
- Accès
- Chemins à protéger
- Linéaires végétalisés
- Cimetière
- Zone de ruissellement

11 potentialités ont été recensées



id	Nature	Remarques	Façade	Potentialités	Surface (ha)
3	Accès	accès pâture	7,2	0	0,03
4	Jardin	-	7,1	0	0,03
7	Jardin	-	12,0	0	0,03
8	Dent creuse	-	17,7	1	0,09
9	Jardin	-	10,0	0	0,04
10	Jardin	-	17,4	0	0,1
11	Dent creuse	terrain à vendre	69,6	3	0,36
12	Jardin	-	22,3	0	0,1
13	Jardin	-	10,8	0	0,05
14	Jardin	-	12,9	0	0,06
15	Dent creuse	-	13,1	1	0,05
16	Jardin	-	16,7	0	0,08
17	Dent creuse	-	31,0	1	0,15
18	Dent creuse	-	55,6	2	0,25
19	Jardin	-	13,4	0	0,06
20	Jardin	-	14,1	0	0,06
21	Jardin	-	13,4	0	0,09
22	Dent creuse	-	46,6	2	0,23
23	Dent creuse	-	29,7	1	0,14
24	Projet	projet extension du cimetière	11,5	0	0,05